

Fiche bilan des expérimentations article 34 et autres innovations

Académie

Nancy-Metz

Référent de l'action

Christian Penneç, professeur coordonnateur

Titre de l'action

article 34 : non

Dispositif de Scolarisation (DISSCO) pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.
Innovation

Nom et coordonnées de l'école ou de l'établissement

Lycée Erckmann-Chatrian, 13 rue de l'arsenal, 57370 PHALSBOURG

ZEP : non

Téléphone : 03 87 24 32 11

Mèl de l'établissement : ce.0570081D@ac-nancy-metz.fr

Bilans complets en ligne sur le site du PASI :

[http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.ph1.31968\(1..7\(f\)-15.65-15.6543\(r\)12.1957\(t\)\)1.31968\(i\)1.31968\(c\)-](http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.ph1.31968(1..7(f)-15.65-15.6543(r)12.1957(t))1.31968(i)1.31968(c)-)

Date de cet écrit : 28 juin 2011

Thématiques

Enseignement des disciplines (<i>Interdisciplinarité, progression pédagogique...</i>)	1.3
Evaluation des élèves	1.5
Orientation (<i>éducation à l'orientation tout au long de la vie, dispositifs de type classes passerelles, option DP3, modules, DP6, relation école-entreprise</i>)	1.7
Aide individualisée (<i>aide personnalisée, accompagnement éducatif</i>)	1.8
Prévention du décrochage scolaire	1.9
Nouvelle discipline/dispositif	2.5
Enseignement des disciplines Interdisciplinarité	2.6
Organisation de la classe	2.9
Aide individualisée (<i>accompagnement personnalisé</i>)	2.10
Prévention du décrochage scolaire	2.11
Prise en charge de la difficulté scolaire	2.12
Relations avec les parents	3.4
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.5
Développement du numérique	4.2

Quel diagnostic vous a conduit à proposer cette action ?

La cité scolaire Erckmann-Chatrion de Phalsbourg propose, depuis la rentrée 2009, un dispositif de scolarisation destiné à des élèves à besoins éducatifs particuliers, en l'occurrence hospitalisés dans le centre médico-psychologique Mathilde Salomon à Phalsbourg. Le concept de ce dispositif est porté par l'association de santé mentale des adolescents sise à Phalsbourg (A.S.M.A. 1 rue de l'hôpital, 57370 Phalsbourg).

Devant l'augmentation des pathologies liées à l'adolescence (phobie scolaire, anorexie, boulimie, scarification, dépression, et autres troubles du comportement), la nécessité de créer un dispositif adapté à ces comportements s'est imposée. L'année scolaire 2009-2010 a vu la concrétisation d'un projet initié il y a maintenant dix ans.

Une équipe volontaire d'enseignants propose des solutions à la fois organisationnelles, pédagogiques et didactiques à ces élèves, qui ne peuvent pas suivre une scolarité normale et qui nécessitent un accompagnement individualisé. Le but est de permettre le retour à une scolarité ordinaire, au terme d'une progression pédagogique modulée, graduelle et adaptée à chacun de ces élèves.

Quels sont les objectifs ?

Pour la deuxième année de fonctionnement, le dispositif de scolarisation (DISSCO) a accueilli un total de 28 élèves en 2010/2011, contre 22 élèves l'année passée, sur une échelle de niveaux allant de la quatrième à la Terminale. Cette augmentation importante des effectifs (+33% exactement) entre dans la planification à long terme du projet, puisqu'il est prévu que le centre dispose de 45 lits pour le soin-étude d'ici 5 ans.

Une fois l'adolescent admis, le suivi de l'élève est mené conjointement par le centre médico-social Salomon et la cité scolaire, par le biais notamment de réunions de concertation hebdomadaires. Le DISSCO fournit une réponse pédagogique à chaque adolescent du dispositif.

Sont visés :

- les besoins d'adaptation immédiats de la scolarité en fonction de l'état de santé de l'adolescent (modifications d'emplois du temps, etc.) ;

- les progrès à la fois en termes de résultats et de comportement ;
- la construction du projet d'orientation ;
- l'échange de diverses informations entre les deux institutions.

Les deux institutions rencontrent toutes deux l'adolescent, et se coordonnent à nouveau lors des différentes procédures d'admission. Du côté médical, des entretiens sont conduits par les psychiatres avec l'adolescent ; du côté de la cité scolaire, le coordonnateur pédagogique conduit un entretien avec l'adolescent, suivi d'une évaluation scolaire initiale. Au terme de cette évaluation, un second entretien, dit de « positionnement », a lieu avec l'adolescent : il s'agit de fixer les grands axes du **PPI (Projet Pédagogique Individualisé)**.

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

L'action est innovante par le partenariat original mis en place, par la souplesse du dispositif, par sa coordination et par l'élaboration, pour chaque élève concerné, d'un Projet Pédagogique Individualisé.

Quelles modalités de mise en œuvre ont été choisies ?

Un élève scolarisé dans le DISSCO peut l'être selon quatre modalités. Un élève peut passer d'une modalité à l'autre à tout moment en cours d'année :

- scolarité complète en classe ordinaire ;
- scolarité partielle avec cours de soutien individualisés dispensés à la cité scolaire ;
- scolarité en module d'intégration avec cours de soutien SAPAD (service d'assistance pédagogique à domicile) ;
- scolarité uniquement en cours SAPAD dispensés au centre Salomon.

Le coordonnateur pédagogique du DISSCO, M. Pennec, professeur d'histoire-géographie au Lycée Erckmann-Chatrion, à l'aune de l'évaluation scolaire initiale, puis de l'entretien de positionnement, définit les objectifs et les modalités de la scolarité de chaque adolescent, qui sont spécifiées dans le PPI. Le rôle du coordonnateur se décline en plusieurs tâches :

- la lecture et l'évaluation des dossiers des adolescents candidats à une scolarisation dans le DISSCO ;
- l'évaluation initiale et la construction du PPI ;
- le suivi de l'élève et la modification, parfois hebdomadaire, des PPI, lors des séances d'atelier pédagogique qui ont lieu chaque semaine ;
- les réunions de coordination avec l'administration de la cité scolaire ;
- les réunions de coordination avec les personnels médicaux, notamment le Dr. Pidolle ;
- la coordination des interventions pédagogiques des autres enseignants de la cité scolaire auprès des élèves, à la fois pour l'atelier pédagogique et pour les cours en face-à-face pédagogique ;
- la liaison entre la communauté éducative et le DISSCO : communication d'informations aux enseignants (notamment les professeurs principaux) et à la vie scolaire ;
- coordination à l'intérieur du DISSCO avec l'AVSCO M. Alain Bedois.
- la communication avec les familles des élèves ;
- une connaissance fine des élèves étant nécessaire pour assurer toutes ces tâches, le coordonnateur a dispensé aussi un grand nombre de cours avec les élèves du DISSCO, dans le module d'intégration d'une part, et en face-à-face pédagogique d'autre part.

L'atelier pédagogique est un temps hebdomadaire où l'on met en place selon les besoins et les capacités du moment, les modifications nécessaires aux emplois du temps et aux diverses modalités de scolarisation.

La modalité de scolarisation est fixée dans le PPI dès l'intégration de l'élève.

Le **module d'intégration** s'est construit dans l'urgence afin de répondre à une situation inattendue lors de l'année scolaire 2009/2010. Face au nombre d'élèves ne pouvant pas intégrer du tout de cours en classe pleine, même à temps très partiel, nous devons proposer un cadre intermédiaire entre le cours en face-à-face pédagogique, totalement individuel, et le cours en classe pleine, dans lequel ils sont confrontés à une situation qui les angoisse

considérablement. Le principe était d'éviter de les placer dans une situation de préceptorat, qui n'était ni positive pour eux (l'intégration en classe normale étant le but central du dispositif), ni pour l'institution, pour des raisons de cohérence entre les moyens investis et l'objectif initial, dont la pierre angulaire est la loi de 2005 sur le handicap à l'école.

Ce module d'intégration s'est articulé autour de quelques principes-clés :

- retrouver la situation d'un groupe-classe, même réduit ;
- fixer un cadre précis et régulier (un régime de deux heures et demie par semaine).
- envisager une progression annuelle et multi-disciplinaires ;
- donner une cohérence maximale aux différents enseignements : trois professeurs de différentes matières sont intervenus pour une durée de 30 semaines, en se concertant entre eux afin d'établir une véritable transversalité entre les trois matières : histoire-géographie, philosophie, et physique-chimie ;
- évaluer la capacité de chaque élève à intégrer un groupe-classe.

Ce module d'intégration est devenu un rouage essentiel de notre dispositif au cours de l'année scolaire 2010/2011. Il sera très certainement renforcé lors de la prochaine rentrée de septembre 2011.

Partenariat avec le centre médico-psychologique Mathilde Salomon de Phalsbourg.

Public concerné : Elèves hospitalisés au centre.

Niveaux d'enseignement concernés : de la 4^{ème} à la Terminale.

Disciplines concernées : toutes les disciplines.

Quels sont les freins et les leviers rencontrés ?

Plus que des freins ce sont des difficultés :

- problèmes matériels : gestion des salles pour les cours en face-à-face pédagogique, correspondances des emplois du temps pour assurer le module d'intégration à plusieurs professeurs, adéquation entre l'emploi du temps thérapeutique et l'emploi du temps scolaire des élèves, difficulté de la circulation de l'information entre le coordonnateur pédagogique et la communauté éducative, entre la cité scolaire et le centre Mathilde Salomon. Une autre difficulté concerne les places disponibles dans les classes.
- difficultés de positionnement vis-à-vis du médical. La communication incessante est gourmande en temps et le coordonnateur pédagogique, enseignant « normal » de la cité scolaire, s'est parfois vu débordé par l'ampleur des tâches à accomplir.
- difficultés d'évaluation : le PPI, pour certains élèves, doit être évalué à de multiples reprises durant l'année, afin de vérifier la pertinence des moyens mis en œuvre pour l'élève. Un compromis reste à trouver entre les attentes d'un programme et les attentes que l'on peut avoir face à ce type d'élèves. Pour certains élèves on ne pourra que se rapprocher au maximum d'une scolarisation normale, sans jamais l'atteindre, étant donné la lourdeur de leur pathologie.
- orientation et bulletin : ces élèves n'allant pas, ou très peu, en classe complète, des bulletins sont vides. Un « bulletin de suivi » est donc remis aux familles deux fois durant l'année, en février et en mai. L'orientation est un axe central pour le dispositif, comme du reste pour tout élève du secondaire. Néanmoins, la spécificité de ces élèves fait que le projet d'orientation peut être à tout moment remis en cause selon l'évolution médicale.
- La communication avec les parents d'élèves s'est bien déroulée. Si beaucoup de parents ont remercié l'équipe pour le travail effectué, ils réclament davantage d'informations concernant la scolarité de leurs enfants. Il est parfois très délicat de parler d'orientation avec les parents de ces adolescents : il y a pour eux la difficulté à faire le deuil de certaines orientations pour leurs enfants, la plupart de ces adolescents n'étant probablement pas en mesure de suivre des études longues, pour des raisons principalement médicales.

L'engagement de l'ensemble des acteurs de la cité scolaire a été remarquable durant cette première année de fonctionnement. Néanmoins, le dispositif repose essentiellement sur l'énergie de quelques personnes. L'enjeu majeur des années à venir, sera de répartir certaines fonctions sur différentes personnes.

Quel est le protocole d'évaluation (interne ou externe) ?

Évaluation initiale, positionnement de l'élève et élaboration du PPI puis adaptations permanentes des enseignements (lieu, durée, situation, contenus, évaluation) à l'évolution de la pathologie.

Réussite du module d'intégration en particulier de son enseignement philosophique.

Appréciation des parents.

Quels résultats a-t-on constaté ?

Scolarisation d'élèves qui, pour certains, n'étaient plus scolarisés.